

MARCHÉ DE NOËL



Ouverture au public de 16h00 à 22h00

Animations

Parking du Groupe Scolaire - Palette

Bulletin de participation à retourner au Service festivités à l'adresse suivante :

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX - Mme Carole NARDONE - 110 route du Cagnard - 13100 Le Tholonet

DATE LIMITE DE RETOUR : 10 octobre 2025

COORDONNEES EXPOSANT :

Tout ou partie de ces coordonnées pourra être repris sur les outils de communication.

Assurez-vous d'écrire lisiblement en lettres majuscules.

☐ Madame ☐ Monsieur ☐ Société (cocher la case correspondante)

Nom Prénom _____

Nom du magasin ou de l'atelier _____

Adresse personnelle :

N° _____

Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone portable (actif pendant la manifestation) : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Adresse Professionnelle (si différente) :

N° _____

Rue : _____

Code Postal : _____

Ville : _____

Téléphone portable (actif pendant la manifestation) : ____/____/____/____/____

E-mail : _____

Site internet : _____

ACTIVITE / PRODUITS EXPOSES : _____

ORGANISATION DE DEGUSTATION : ☐ Oui ☐ Non

RESEAUX SOCIAUX : _____

INFORMATIONS PRATIQUES :

Lieu : **Parking du Groupe Scolaire Jean-Vincent - 1718, Route départementale 64C – 13100 Le Tholonet**

Date : **Vendredi 5 décembre 2025**

Horaires : **de 16h à 22h**

ORGANISATION :

Installation des exposants le vendredi 5 décembre 2025 à partir de 14h00.

Chaque exposant disposera d'un barnum 3x3m avec murs, de deux tables, de deux chaises et d'une arrivée électrique.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'annulation.

REGLEMENT :

La réservation des emplacements ne sera effective que si elle est accompagnée du titre de paiement.

Les participants s'engagent à occuper la place qui leur aura été attribuée par l'organisateur. Ils devront apporter cependant leurs prises multiples et rallonges électriques, guirlandes lumineuses, qui ne sont pas fournis par la Commune.

Les candidatures seront retenues dans la limite des places disponibles.

Après le déchargement du véhicule, celui-ci devra être garé sur le parking prévu à proximité.

A la fin du Marché de Noël, il est impératif de laisser votre emplacement propre, vidé de tous déchets.

L'organisateur décline toute responsabilité pour les dommages, vols et dégradations qui pourraient impacter les stands. Les exposants sont tenus de prendre les dispositions nécessaires pour être assurés lors de cette manifestation.

MODE DE REGLEMENTS :

Règlement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor public (60 € par stand).

PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT AU DOSSIER :

- ☐ Le présent bulletin de participation dûment rempli et signé,
- ☐ Votre règlement par chèque uniquement à l'ordre du Trésor public (60 € par stand),
- ☐ La copie de votre carte d'identité ou passeport recto/verso en cours de validité et carte de commerçant ambulant,
- ☐ Une attestation d'assurance spécifiant que vous êtes couvert pour les foires et marchés en cours de validité aux dates du marché de Noël 2025,
- ☐ Kbis de moins de trois mois et/ou inscription registre du commerce ou des métiers n° SIREN (INSEE) en cours de validité aux dates du marché de Noël 2025 (de moins de 3 MOIS).
- ☐ Assurance du véhicule et contrôle technique en cours de validité.
- ☐ N° de plaque d'immatriculation pour place de stationnement privatisée.

Fait à _____

Le ____/____/2025

Nom, cachet et signature du demandeur précédé de la mention « lu et approuvé »